



## **BPA dans les contenants et emballages alimentaires : quand les industriels s'entendent pour ne pas communiquer**

L'année 2024 s'ouvre sur un camouflet infligé par l'autorité de la concurrence à un grand nombre d'industriels et de confédérations professionnelles de l'agroalimentaire par le biais d'amendes sans précédent pour un montant total de 20 millions d'euros.<sup>1</sup>

Cette nouvelle s'inscrit dans un contexte d'opacité sur les compositions des contenants et emballages à usage alimentaire et soulève la question de l'accès de la communauté scientifique ou du grand public à ce type de données.

Près d'une centaine d'industriels et 14 syndicats professionnels de l'agroalimentaire et de l'emballage (canettes et boîtes de conserve) parmi lesquels Bonduelle et d'Aucy, Unilever, Conserves France, Crown, Massilly, le Syndicat National des Fabricants de Boîtes et emballage Métallique (SNFBM), l'Ardagh, l'association nationale des industries alimentaires (Ania), l'association des entreprises de produits élaborés (Adepale) et la Fédération des industries d'aliments conservés sont condamnés pour s'être entendus pour ne pas communiquer sur la présence (ou l'absence) de bisphénol A dans leurs emballages métalliques alimentaires à partir de 2010 et ce jusqu'à son interdiction définitive en 2015.

En France, la loi n° 2010-729 du 30 juin 2010 modifiée par la loi n°2012-1442 du 24 décembre 2012 avait interdit, à partir du 1er janvier 2015 toute fabrication, importation, exportation et mise sur le marché de contenants ou ustensiles alimentaires contenant du Bisphénol A, considéré comme un perturbateur endocrinien dont les effets délétères sur la santé et sur l'environnement ne sont plus à démontrer.

**Le RES se félicite de cette décision sur un enjeu de santé majeur. En 2011, les actions du RES avaient abouti à l'interdiction du BPA dans les contenants alimentaires suite à un vote unanime des députés et des sénateurs. Il faut maintenant interdire l'ensemble des autres bisphénols qui servent encore à remplacer le bisphénol A.**

---

<sup>1</sup> <https://www.autoritedelaconcurrence.fr/fr/communiqués-de-presse/bisphenol-dans-les-contenants-alimentaires-pres-de-20-millions-deuros-de>